



**Commission d'admission - Collectif France
Pour les disciplines olympiques et
paralympique**

***Rentrée Septembre / Octobre 2019
Saison 2019-2020***



Table des matières

Cadrage	3
Le concept de « Collectif France »	3
Les profils d'athlètes soutenus dans le « collectif France »	5
Les profils ciblés sur les Pôles France	6
Que mettons nous en place sur un Pôle France ?	7
Coaching	7
Services d'amélioration de la performance.....	7
Écosystème	7
Site et possibilités d'accueil	7
Présentation des Pôles France.....	8
Le Pôle France de Pau-Toulouse / site de Pau	8
Le Pôle France de Pau-Toulouse / site de Toulouse.....	9
Le Pôle France de Nancy	10
Le Pôle France de Cesson Sévigné.....	11
Le Pôle Olympique et Paralympique de Vaires sur Marne	12
Accès au collectif France et au Pôle France pour la rentrée 2019	13
Comment faire connaitre vos intentions ?	13
Comment fonctionne le processus de décision ?	13
Cadre général :	13
Commission d'admission.....	14
Cas particulier.....	15
Contribution	16
Réclamation / demande d'explication.....	16
Diffusion de l'information et temps d'échange	17
Annexe 1 : Fiche d'intention	18
Annexe 2 : Critères de mise en liste de sportifs de haut niveau.....	19

Cadrage

Au 1er octobre 2019, nous serons à 314 jours des Jeux Olympiques et Paralympique de Tokyo 2020. Une équipe resserrée, centrée sur cet objectif entrera dans une dynamique et une organisation singulière afin d'optimiser sa préparation.

Aussi, 5 saisons sportives nous sépareront des JOP de Paris 2024. C'est pourquoi, anticiper l'identification des athlètes ainsi que les axes de préparation prioritaire est essentiel pour notre montée en puissance.

Ce document vise à orienter au mieux les athlètes inscrits dans le projet Olympique et Paralympique.

Il considère les besoins du collectif 2020, focalisés sur l'échéance Olympique de Tokyo, tout en organisant dès la rentrée 2019 la montée en puissance des profils Paris 2024 et Espoir internationaux.

Le canoë-kayak est un sport individuel à progression collective. En Course en Ligne, 50% des médailles se font en équipage.

L'accélération de la progression des athlètes repose sur un développement dans son écosystème local (au sein des Pôles France, club performance et autres) et sur des actions dans le cadre d'une préparation particulière, non accessible au quotidien.

Nous nous inscrivons dans une logique de synergie en faisant en sorte que les programmes d'actions, ainsi que l'émulation du quotidien au sein des pôles soient au service de la performance des sportifs et des entraîneurs du collectif France.

Le concept de « Collectif France »

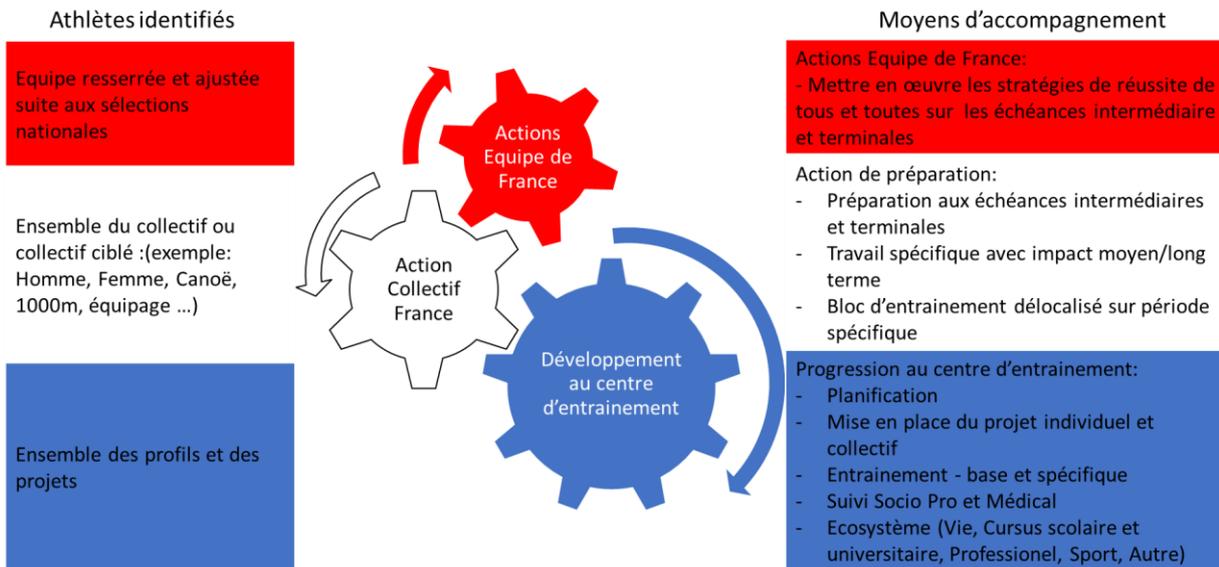
A la rentrée 2019, les athlètes identifiés entreront dans le collectif France en vue d'une cohérence entre le développement quotidien au sein d'un centre d'entraînement (Pôle France, Club, cellule perso...) et les programmes d'actions au service de la performance des athlètes et des Entraîneurs.

Le schéma ci-dessous illustre la synergie entre les différents éléments constitutif du Collectif France :

- Au centre, nous observons 3 dynamiques :
 - o La progression en centre d'entraînement
 - o Les actions du collectif France
 - o Les actions des Équipes de France

Chacune de ces 3 dynamiques s'auto influence. Pour chaque dynamique, nous avons identifié les sportifs ciblés par ces dynamiques (colonne de gauche du schéma) et les moyens d'actions (colonne de droite du schéma).

Collectif France



Ainsi :

- [Partie basse en bleu sur le schéma] Les athlètes du collectif France (soit identifiés sur profil, soit identifiés sur un projet spécifique¹) développent leur Projet de Performance Individualisé (PPI), planifient leur entraînement, s'entraînent et progressent au sein d'une structure d'entraînement (Pôle France, Club, Cellule Personnelle) en lien avec un Entraîneur Référent. L'athlète s'engage sur une structure de rattachement en fonction de ses besoins afin d'obtenir la meilleure accélération de sa progression – certains sportifs pouvant également évoluer sur plusieurs structures.
- [Partie du milieu en blanc sur le schéma] L'ensemble des athlètes du collectif France prend part aux actions du Collectif France. Sur chaque action identifiée, tout ou partie des athlètes du Collectif France sont convoqués. Par exemple, il peut y avoir des actions avec l'ensemble du collectif de la discipline, ou des actions ciblant une catégorie ou un profil de sportif du collectif. Ces actions permettent une préparation aux échéances intermédiaires et terminales, un travail spécifique ou un bloc d'entraînement délocalisé sur une période donnée.
- [Partie haute en rouge sur le schéma] Une équipe resserrée et ajustée du collectif France est identifiée suite aux sélections nationales. Ce collectif Équipe de France est constitué à partir des règles de sélection en Équipe de France publiées par la FFCK.

¹ Voir partie - les profils d'athlètes soutenus dans le « collectif France » p 5 et 6 et annexe 3

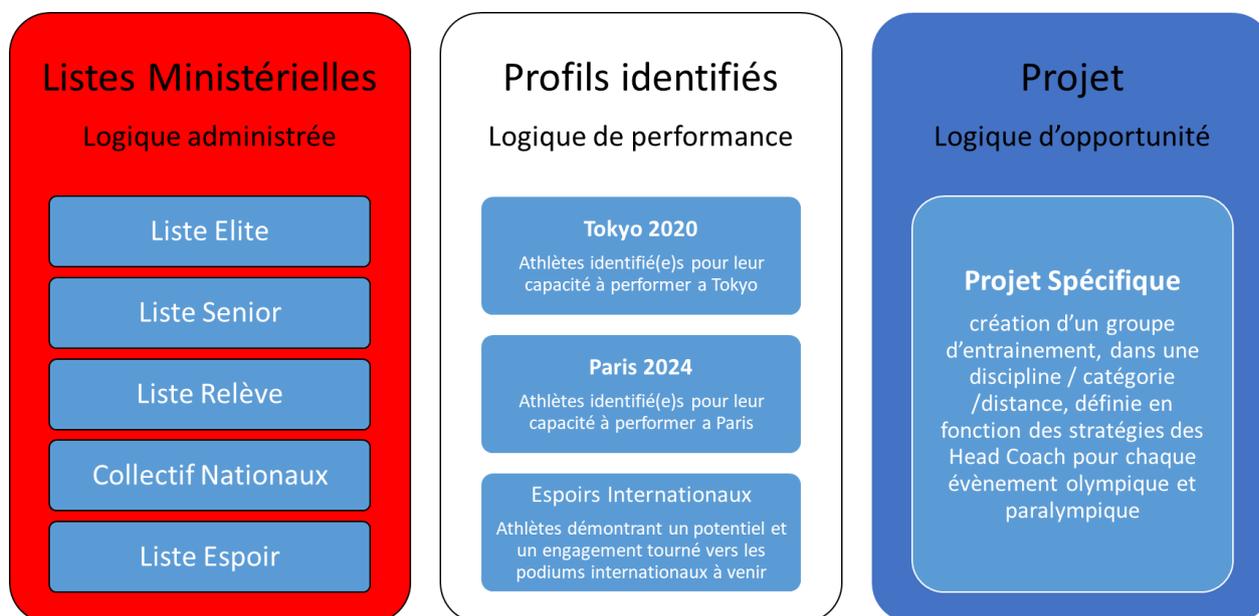
Le Collectif Équipe de France peut comporter des athlètes qui se préparent au sein du collectif France et des athlètes qui se préparent de façon personnelle/individuelle. L'accompagnement des actions Équipe de France doit permettre de mettre en œuvre les stratégies de réussite de tous et de toutes sur les échéances internationales intermédiaires et terminales.

Les profils d'athlètes soutenus dans le « collectif France »

En nous appuyant sur les listes ministérielles (en rouge dans le schéma page 6), nous retrouvons au sein du collectif France deux logiques :

- Une logique de Performance, c'est-à-dire montrer son potentiel pour monter sur les podiums internationaux avec 3 profils de sportifs identifiés :
 - Tokyo 2020 – Ces sportifs sont :
 - Les athlètes sélectionnés pour les Jeux olympiques et paralympiques à la suite des championnats du monde 2019 dans les épreuves où la France aura obtenu des quotas
 - Les athlètes identifiés pour aller rechercher les quotas selon les règles définies par le CIO et la FFCK.
 - Paris 2024 – Ces athlètes sont identifiés en fonction des résultats réalisés (résultats cibles : top 10 mondial et Top 6 européen dans sa catégorie d'âge et dans un évènement ou distance olympique, années N et N-1), l'âge et la courbe de progression et l'engagement dans son projet et sa mise en œuvre.
 - Espoirs Internationaux – Ces athlètes sont identifiés en fonction des résultats réalisés (résultats permettant d'entrer en liste ministérielle Relève comme condition minimale), l'âge et la courbe de progression et l'engagement dans son projet et sa mise en œuvre.
- Une logique d'opportunité pour des projets spécifiques permettant d'accélérer notre capacité à être compétitif dans des disciplines ciblées.

Les deux logiques au sein du Collectif France prennent en compte les athlètes dans leur projet global incluant les notions de performance, d'âge, de progression et d'engagement pour faire évoluer leur projet de performance dans le but de gagner sur les échéances majeures.



Les profils ciblés sur les Pôles France

Le tableau ci-dessus présente le ciblage des athlètes sur les pôles.

Néanmoins chaque Pôle peut accueillir l'ensemble des collectifs, sur validation de la commission d'admission.

Profil Prioritaire	Pau	Toulouse	Nancy	Cesson Sévigné	Vaires sur Marne	Antenne St Laurent Blangy
Slalom	2020 – 2024 Espoirs Internationaux			Espoirs Internationaux	2020 – 2024 Espoirs Internationaux	
Course en Ligne		Espoirs Internationaux « Féminine »	Espoirs Internationaux « Canoë Féminin et Masculin »	Espoirs Internationaux « Masculin »	2020 – 2024	2020 – 2024 « Canoë Féminin et Masculin »
Paracanoë					2020 – 2024 Espoirs Internationaux	

Que mettons nous en place sur un Pôle France ?

Coaching

- L'accompagnement par les entraîneurs nationaux lors des séances d'entraînement.
- L'accompagnement à la mise en place du projet de performance individualisé (PPI).
- La mise en place d'un programme d'entraînement.
- L'accompagnement sur des bilans réguliers pour observer la progression vers l'objectif.
- L'actualisation des programmes d'entraînement et des PPI.
- L'accompagnement en compétition (en fonction des modalités définies avec l'athlète et son entourage)
- L'accompagnement extra sportif, avec l'aide du Responsable du Pôle France.

Services d'amélioration de la performance

Le socle principal est proposé sur les pôles et par les entraîneurs nationaux. Cependant les pôles en fonction de leurs ressources s'efforcent d'organiser :

- L'accès à des ressources extérieures pour entre autres améliorer la préparation physique, la préparation mentale ou encore la gestion de la récupération.
- L'accès à des outils d'analyse et de recherche permettant des performances améliorées ou une accélération de la progression.
- L'accès à un soutien socio-professionnel en lien avec le Responsable du Pôle France

Écosystème

Selon les sites et les projets individuels, le Responsable du Pôle France sera en mesure de :

- faciliter l'accès à la scolarité et aux études supérieures en fonction des cursus et des aménagements mis en place sur le site. Organiser l'accès à des aménagements pour faciliter l'entraînement.
- coordonner l'accès à des possibilités d'hébergement en fonction des partenariats mis en place sur site.

Site et possibilités d'accueil

- L'implantation géographique de chaque pôle les rend singuliers dans leur organisation et leur structure. C'est pourquoi ils proposent tous les accès aux sites d'entraînement : comme l'accès à l'eau, à la salle de musculation, stockage de matériel, vestiaires, casiers etc...
- Une capacité d'accueil spécifique en termes de nombre d'athlète. Le cadrage est le suivant :
 - Profil « Paris 2024 » et « Espoirs Internationaux » : 1 entraîneur : 6 à 8 athlètes
 - Profil « 2020 » : 1 entraîneur : 2 à 3 athlètes
- Lorsque nécessaire, une priorité d'accès aux différents services d'aide à la performance et au coaching sera établi en fonction des profils.

Présentation des Pôles France²

Le Pôle France de Pau-Toulouse / site de Pau

Basé au stade d'eau vive de Pau, 39 Avenue de l'Yser, 64320 Bizanos, le Pôle France de Pau s'inscrit dans le continuum Pau canoë Performance.

<p style="text-align: center;">Coaching</p> <p>Slalom :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 Entraîneurs Nationaux <ul style="list-style-type: none"> ○ Yann Le Pennec ○ Yves Narduzzi • Ressources complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Stagiaire STAPS : vidéo ○ Stagiaire DEJES : aide au coaching ○ Service civique : harmonisation Pau performance 	<p style="text-align: center;">Site</p> <p>Le pôle est hébergé au stade d'eau vive</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bureau • Salle de musculation • Stade d'eau vive 300 heures/an d'eau vive • Site d'eau vive St Pé / Orthez / Pont d'Espagne • Site d'eau calme permanent • 1 espace lave-linge et séchoir au pôle / 1 casier personnel dans vestiaires <p style="text-align: center;">Possibilité d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Slalom : selon le nombre d'athlètes profils Tokyo 2020 : 6 à 8 ou 12 à 16 athlètes (Profils Paris 2024 et Espoirs Internationaux)
<p style="text-align: center;">Écosystème</p> <p>Scolaire / professionnel : Réseaux scolaires et universitaires Palois et Tarbais. Aménagements spécifiques à construire selon des demandes et besoins.</p> <p>Hébergement proposé dans le cadre du Pôle France : Pour les mineurs : Prytanée Sportif 7j/7 en demi-pension (Prix 460€ par mois sur 10 mois)</p>	<p style="text-align: center;">Service d'amélioration à la performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réseau de spécialistes sport - prises en charge individuelles. • Balnéothérapie (partenariat centre nautique) <p>Médical : SMR et médecin référent</p> <p>Socio professionnel : Accompagnement par l'Entraîneur Référent et le Responsable du Pôle France.</p>

² Les prix indiqués sont à titre indicatif basés sur le réel 2018-2019.

Le Pôle France de Pau-Toulouse / site de Toulouse

Basé au 16 Chemin de la Loge, 31400 Toulouse.

Coaching	Site
<p style="text-align: center;">Écosystème</p> <p>Scolaire / professionnel : Réseaux scolaires et universitaires Toulousain. Aménagements spécifiques à construire selon des demandes et besoins.</p> <p>Convention avec le lycée identifié par le CREPS de Toulouse.</p> <p>Hébergement proposé dans le cadre du Pôle France : CREPS (410€ par mois/10 mois) Aide financière de 50% si liste relève, 40% si liste espoir, 20% si collectif national. + restauration facturée au réel</p>	<p style="text-align: center;">Service d'amélioration à la performance</p> <p>En lien étroit avec le CREPS pour les athlètes internes. Le pôle France propose.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation mentale : majoritairement réalisé par le CREPS • Récupération : Prestation CREPS (kiné, bains), • Réseau de spécialistes sport - prises en charge individuelles. <p>Médical : SMR et médecin référent</p> <p>Socio professionnel : Accompagnement par l'Entraîneur Référent et le Responsable du Pôle France. Accompagnement tripartite par le pôle, le CREPS et la DRJSCS</p>
<p>Course en Ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 Entraîneurs Nationaux <ul style="list-style-type: none"> ○ Frédéric Rebeyrol (Projet Tokyo 2020) ○ Paul Graton (Projet Spécifique Course en Ligne) <p>Slalom :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Entraîneur National <ul style="list-style-type: none"> ○ Vincent Redon : Absent de la structure pendant la période scolaire 2019/2020 pour raisons personnelles. • Ressources complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Stagiaire STAPS : aide au coaching ○ Stagiaire DEJES : aide au coaching ○ Service civique : accompagnement extra sportif et communication 	<p style="text-align: center;">Site principal</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bureau, • Salle de musculation • Stade d'eau vive 600 heures/an d'eau vive (dépendant du niveau d'eau) <p style="text-align: center;">L'émulation nautique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hangar à bateaux et site d'entraînement en eau calme <p style="text-align: center;">Possibilité d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Athlètes identifiés du collectif Tokyo 2020 Course en Ligne. • Un Projet Spécifique féminines jeunes (catégorie Kayak Dames CEL)

Le Pôle France de Nancy

Basé sur le Pôle nautique du Grand Nancy. Le Pôle France de Nancy est sur le site qui accueille également un Pôle Espoir de slalom et de course en ligne.

<p style="text-align: center;">Coaching</p> <p>Course en Ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Entraîneur National <ul style="list-style-type: none"> ○ José Ruiz 	<p style="text-align: center;">Site</p> <p>Accès à l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès au plan d'eau avec une ligne d'eau de 1000m et une autre de 200m bief de 3000m • Accès au canal de la Marne au Rhin <p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accès piscine CREPS (1 créneau soirée par semaine) ○ 1 salle convivialité athlètes / 1 espace cuisine au pôle ○ 1 espace séchoir au pôle/ 2 casiers personnels dans vestiaires <p style="text-align: center;">Capacité d'accueil :</p> <p>8 athlètes Course en Ligne (profil prioritaire, Canoë Féminin et Masculin)</p>
<p style="text-align: center;">Écosystème</p> <p>Pour les mineurs la base nautique, le club et le CREPS sont dans un rayon de 2km</p> <p>Scolaire / professionnel Aménagement scolaire dès le collège et lycée avec un CPE dans le CREPS deux séances par jour Inscription et aménagement universitaire par une personne du CREPS</p> <p>Hébergement proposé dans le cadre du Pôle France : Prestation du Creps de Nancy 7 jours sur 7 Chambre double et individuelle (Prix 500€ par mois sur 10 mois)</p> <p>Transports Une station de tram au pied du CREPS et du Pôle et liaison directe avec la gare</p> <p>Restauration Restaurant universitaire à 100m du Pôle</p>	<p style="text-align: center;">Service d'amélioration à la performance</p> <p>Accès au Creps et tous ses services Exemple de prestation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation Physique : Profil athlétique • Préparation mentale : Préparateurs Mentaux du CREPS • Récupération : créneaux Ostéopathie, pièce bain froid / bain chaud • Analyse de la performance, Suivi de la progression individuelle • Service « réathlétisation » <p>Au Pole</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 espace lave-linge et séchoir au pôle / 1 casier personnel dans vestiaires • Une salle de musculation <p>Médical : SMR et médecin référent</p> <p>Socio professionnel : Accompagnement par l'Entraîneur Référent et le Responsable du Pôle France.</p>

Le Pôle France de Cesson Sévigné

Basé 1 avenue des Préales à Cesson-Sévigné, le Pôle France de Cesson Sévigné est sur le site qui accueille également un Pôle Espoir de slalom et de course en ligne.

Coaching	Site
<p>Slalom :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Entraîneur National <ul style="list-style-type: none"> ○ Anne Boixel – ou recrutement externe si mouvement <p>Course en Ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Entraîneur National <ul style="list-style-type: none"> ○ Hermann LE MAREC <p>Ressources complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stagiaire STAPS : aide au coaching 	<p>Accès à l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 550 heures d'eaux vive pour le pôle France et espoirs • Accès libre au bassin eau calme • Balisage pour l'entraînement en course en ligne. • Accès libre au bassin de slalom en eau calme <p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès permanent à la salle de musculation. • Accès à la piscine de Cesson-Sévigné sur horaires prédéfinis • Accès au stade d'athlétisme de Cesson-Sévigné. • Accès à un créneau de sport co par semaine. • Accès à la musculation à des tarifs préférentiels. • 1 salle convivialité athlètes / 1 espace cuisine au pôle • 1 espace lave-linge et séchoir au pôle / 1 casier personnel dans vestiaires <p style="text-align: center;">Possibilité d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> • CEL, un maximum de 8 athlètes. • SLA, un maximum de 8 athlètes.
<p style="text-align: center;">Écosystème</p> <p>Scolaire - Universitaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Convention (label SHN) avec les universités de Rennes 1 et Rennes 2 avec aménagement spécifique pour les SHN. • Convention et aménagement avec l'INSA de Rennes. • Mise en place de formations orientées vers le management et les métiers du commerce pour les SHN avec cursus construit sur mesure avec l'école TOTEM à Cesson-Sévigné. • IUT, BTS et autres avec des possibilités d'aménagements. • Section sportive (label SHN) au lycée Sévigné avec aménagement du temps scolaire. <p>Hébergement proposé dans le cadre du Pôle France :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Internat pour les lycéens (Coût environ 150€ par mois sur 10 mois). • Possibilité d'avoir accès à des hébergements à des tarifs très préférentiels avec la ville de Cesson-Sévigné. La disponibilité de ceux-ci variant entre les places libres et les demandes : 8 studios, une maison pour 2 à 3 personnes et une résidence avec 10 chambres. • Accès prioritaire et dérogatoire au logement CROUS. 	<p style="text-align: center;">Service d'amélioration à la performance</p> <p>Récupération : créneaux kiné mis en place sur site, au pôle (3 x 2h /Semaine), créneaux ostéopathie en fonction des besoins. Possibilité d'avoir accès à la cryothérapie avec un tarif préférentiel.</p> <p>Médical : SMR et travail avec un réseau de médecin en fonction des besoins (ex : Physio, traumato...)</p> <p>Socio professionnel : accompagnement par l'entraîneur Référent et le Responsable du Pôle France</p>

Le Pôle Olympique et Paralympique de Vaires sur Marne

Basé sur la base Olympique et Paralympique de Vaires sur Marne, qui accueillera les JOP de Paris 2014, le Pôle de Vaires sur Marne accueille également une section Pôle Espoir.

<p style="text-align: center;">Coaching</p> <p>Slalom : 2 Entraîneurs Nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arnaud Brogniart • Anne Boixel ou recrutement externe <p>Course en Ligne : 4 Entraîneurs Nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Francois During (Projet Tokyo 2020) • Philippe Colin • Yann Gudefin • EN 4 - En cours de recrutement <p>Paracanoë (sur regroupement) : 2 Entraîneurs Nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eric Le Leuch (Head coach) • Benoit Gilly (Chargé de mission détection et Transfer de talents) 	<p style="text-align: center;">Site</p> <p>Accès à l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 420 heures d'eaux vive annuel (10h fléchées liste POP par semaine sur 42 semaine - créneaux exclusifs) • Accès quotidien au bassin de CEL • Accès au plan d'eau, au canal et à la Marne • Accès au stade d'eau plate Chelles <p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès piscine INSEP (1 créneaux soirée par semaine) • Accès court de Yoga (1 créneau dédié par semaine) • 1 salle convivialité athlètes / 1 espace cuisine au pôle • 1 espace lave-linge et séchoir au pôle / 1 casier personnel dans vestiaires <p style="text-align: center;">Capacité d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Slalom : selon le nombre d'athlètes profils Tokyo 2020 : 6 à 8 ou 12 à 16 athlètes (Profils Paris 2024 et Espoirs Internationaux) • Course en ligne : 18 à 22 athlètes (plus athlètes identifié(e)s Tokyo 2020) • Paracanoë : Sur la base du calendrier des actions du collectif équipe de France
<p style="text-align: center;">Écosystème</p> <p>Scolaire / Universitaire / Professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Horaires aménagés Lycée Emily Brontë à Lognes Matin aménagés 2 fois par semaine après midi aménagés 3 fois par semaine (15 min de vélo de la base Olympique) • Scolarité à l'INSEP (Internat ou Externat) <p>Aménagement (cours de 8h à 10h puis 14h à 16h)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Université Paris Est Vaires sur Marne (pour l'instant pas d'aménagement et de conventionnement – c'est à l'étude) • Suivi de la scolarité en lien avec la personne chargée de l'accompagnement des SHN à l'INSEP 	<p style="text-align: center;">Service d'amélioration à la performance</p> <p>Sur l'INSEP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ensemble des Services de l'INSEP <ul style="list-style-type: none"> ○ Médical, Kiné, Diététique, Prépa mentale, ○ Assistance sociale, suivi socio pro, suivi scolaire ... ○ Préparation Physique : Profil athlétique des athlètes à la rentrée pour informer plan prophylactique (INSEP) • Récupération : séance de Yoga, créneaux Ostéopathie, pièce bain froid / bain chaud (INSEP et/ou Base de Vaires) <p>Localement à Vaires :</p> <p>Actuellement, Le Pôle France travail en lien avec 2 ostéopathes (un le vendredi matin et un</p>

<p>Hébergement proposé dans le cadre du Pôle France :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Internat INSEP 7 jours sur 7 (540 Euros / mois sur 10mois) • Internat Base Olympique Vaires sur marne (1/2 pension sur 36 semaines dimanche au vendredi → 680€ par mois sur 10 mois) • UCPA Vaires sur Marnes (pour séjour court) 	<p>aménageant des horaires à son cabinet en fonction des besoins)</p> <p>Il est prévu d'augmenter le nombre et la diversité des prestations offertes sur la base de Vaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Antenne de St Laurent Blangy : <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 EN – Anthony Soyez ○ Accès aux structures du club et à une salle convivialité dédié aux SHN identifiés sur l'antenne <p>Coordination avec Kiné/Ostéo locaux et médecin</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Accès au collectif France et au Pôle France pour la rentrée 2019

Comment faire connaitre vos intentions ?

Les athlètes souhaitant faire évoluer leur projet de performance au sein du Collectif France sont prié.es de soumettre leurs intérêts via [une fiche d'intention](#) que vous trouverez en cliquant sur ce lien : <https://fr.surveymonkey.com/r/SFTGRWZ>.

Cette fiche permet de présenter vos choix. (Voir fiche en annexe 1 page 17)

Merci de bien vouloir retourner renseigner la fiche d'intention **avant le : 13/05/2019**

Comment fonctionne le processus de décision ?

Cadre général :

Les athlètes sélectionné.es dans le collectif France ont un profil gagnant pour les échéances majeures de 2020, 2024 et 2028.

Les athlètes sont motivé.es et engagé.es pour faire évoluer leur projet de performance au sein du collectif France avec la possibilité de baser leur préparation sur un Pôle France.

Sont priorisés les résultats sportifs sur les échéances majeures [championnats du monde Senior, U23 et U18 (Puis U21 et U17 si cette évolution est confirmée), les Jeux Olympiques et Paralympiques].

Le nombre d'athlètes en Collectif France pour la saison 2019/2020 sera de :

- **En Slalom** : en addition des Profils Tokyo 2020, 24 à 28 athlètes – la répartition par catégorie dépendant des stratégies du Head Coach
- **En Course en Ligne** : en addition des Profils Tokyo 2020 de 30 à 40 athlètes – la répartition par catégorie dépendant des stratégies du Head Coach
- **En Paracanoë** : les logiques d'actions se centraliseront sur le Pôle de Vaires avec les athlètes identifiés 2020 et 2024 ainsi que ceux identifiés pendant la campagne de détection (en cours d'Avril at Janvier 2020).

Dans le cas où le cadrage présenté ci-dessus ne permet pas d'identifier un groupe d'athlète pour chaque épreuve Olympique et Paralympique, des projets spécifiques pourront être proposés dans les pôles ayant la capacité de les accueillir. L'objectif est de nous donner la possibilité de développer notre compétitivité internationale future dans les événements identifiés.

Commission d'admission

La commission d'admission regroupe les Head Coachs, les Responsables de Pôle France, le Directeur Technique National et les personnes qu'ils désignent.

L'objectif de cette commission est de confirmer la liste des athlètes admis dans le collectif France à la rentrée de Septembre 2019 et de désigner le Pôle de rattachement pour ces athlètes.

Le processus de décision se déroule comme suit :

1. Prise en compte des résultats et du profil global de l'athlète (en fonction des critères d'admission présentés ci-dessous)
2. Etude du choix des athlètes fait sur la fiche d'intention
3. Des possibilités d'ajustements du choix des lieux d'entraînement des athlètes pourront être proposées pour optimiser:
 - a. Une logique de groupe d'entraînement
 - b. Une gestion des ratios entraîneurs entraîné(e)s

Première commission d'admission :

La première phase de commission d'admission aura lieu le : **22 Mai 2018**

➔ A l'issue de la commission 3 listes d'athlètes seront diffusées :

- Athlètes admis en Collectif France à la rentrée 2019
- Athlètes en attente (nécessitant une performance internationale cette saison)
- La révision du Collectif Paris 2024 (comme prévue dans l'annonce de la liste publiée au 29 octobre 2018)

Critère d'admission à la première commission

Pour donner un avis favorable dès la première commission d'admission de Mai, la commission prendra comme guide les éléments suivants :

- La performance des athlètes :
 - o Finale aux championnats du monde dans sa catégorie d'âge en 2018 (épreuve ou distance Olympique)
 - o Un top 6 aux championnats d'Europe de sa catégorie d'âge en 2018. (Épreuve Olympique ou distance Olympique)
 - o Sélection en Equipe de France de sa catégorie d'âge pour la saison 2019
- L'engagement et la progression de l'Athlète dans son projet de performance.
- Pour chaque catégorie la compétitivité internationale et l'écart de performance de l'athlète par rapport aux leaders internationaux de la catégorie seront analysés (valable pour chaque catégorie d'Age).

Deuxième commission d'admission :

La deuxième phase de commission d'admission aura lieu le :

- 25/07/2019 pour le Slalom
- 08/08/2019 pour la course en ligne
- 08/08/2019 pour le Paracanoë.

➔ A l'issue de la commission la liste complémentaire des athlètes admis en collectif sera diffusée.

Critère d'admission à la seconde commission

Pour donner un avis favorable lors de la seconde commission (Juillet / Aout), la commission prendra comme guide les éléments suivants :

- Performances lors des compétitions de référence permettant d'être en liste Relève à la date de la seconde commission
- Engagement et progression de l'athlète dans son projet de performance.
- Pour chaque catégorie la compétitivité internationale et l'écart de performance du sportif par rapport aux leaders internationaux de la catégorie pour les différentes catégories d'âge sera analysé.

A la rentrée de septembre, suite à l'ensemble des courses internationales, certains cas d'athlètes en attente seront étudiés pour une entrée dans le Collectif France.

Cas particulier

Certains cas particuliers pourront être pris en compte par la commission d'admission :

- Le cas des athlètes en « réhabilitation suite à une blessure » – sous réserve de justification médicale
- Le cas des athlètes blessé(e)s ou malades au moment des courses de sélection et/ou événements majeurs – sous réserve de justification médicale

- Le cas des athlètes transitant d'une catégorie d'âge à une autre (de Junior à U23 et d'U23 à Sénior) :
 - o En cas de non sélection en Equipe de France, en plus de l'engagement, l'analyse l'écart par rapport au leader de la catégorie (au niveau national et international) sera un critère pris en compte
 - o En cas de non performance lors des compétitions de références permettant d'être en liste Relève, l'analyse l'écart par rapport au leader de la catégorie (au niveau national et international) sera un critère pris en compte.

Contribution

Pour la saison 2019/2020, la contribution forfaitaire au collectif France est de 800€. Cette contribution permet de générer les ressources nécessaires au fonctionnement général de l'ensemble du Collectif France.

Pour les profils identifiés (logique de Performance)

Cela comprend :

- une possibilité d'être accueilli sur les différents pôles d'entraînement en fonction du PPI validé et en accord avec l'entraîneur référent de l'athlète et le Head coach. Cela dépendra également de la capacité d'accueil sur le pôle au moment demandé, qui sera confirmée par le Responsable du Pôle France concerné.
- La participation au programme d'action sur lequel l'athlète est convoqué(e) (sur chaque action l'athlète devra s'acquitter d'un forfait journalier fixé par année civile.

Pour les athlètes admis sur un projet spécifique (logique d'opportunité). Cela comprend :

- une possibilité d'être accueilli sur un pôle d'entraînement identifié.
- La participation au programme d'action sur lequel l'athlète est convoqué(e) (sur chaque action l'athlète devra s'acquitter d'un forfait journalier fixé par année civile.

Réclamation / demande d'explication

Toute réclamation et demande d'explication suite aux décisions de la commission sera à transmettre par mail à rgaspard@ffck.org dans les 10 jours ouvrés suivant l'annonce de la décision de la commission. La commission s'engagera à vous répondre dans les plus brefs délais.

Diffusion de l'information et temps d'échange

La bonne communication de ce document d'information sur les modalités d'admission en Collectif France est essentielle.

De nouveaux principes de cadrage sont introduits et expliqués dans le document. Leur but est de donner à la fois du sens et de montrer les synergies des différentes logiques d'accompagnement des athlètes.

Nous avons également voulu clarifier les modalités d'admission en Collectif France, entre autres la performance attendue, les profils identifiés, le timing et les logiques des décisions.

Aussi, ce document se focalise sur les modalités d'admission en Collectif France pour les disciplines Olympiques et Paralympique. Nous n'oublions pas l'importance de l'émulation : soit locale, soit avec les autres disciplines de haut niveau.

Pour toute demande d'information, Merci de contacter le responsable de Pôle France de votre inter région :

- Nicolas LALY - Pôle France de Cesson Sévigné : Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Guadeloupe et Martinique - nlaly@ffck.org
- Jean Pierre LATIMIER - Pôle France de Nancy : Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes Côte d'Azur, Les TOM (St Pierre et Miquelon, Mayotte, Wallis et Futuna, Nouvelle Calédonie, Polynésie Française) - jplatimier@ffck.org
- Renaud DOBY - Pôle France de Pau-Toulouse : Nouvelle Aquitaine, Occitanie, La Réunion et Guyane - rdoby@ffck.org
- Rémi GASPARD - Pôle Olympique et Paralympique de Vaires-sur-Marne o Site de Saint-Laurent-Blangy : Ile de France, Haut de France - rgaspard@ffck.org

Nous communiquerons ultérieurement les possibilités de temps d'échange lors des courses nationales de Pau pour le slalom et l'open de mai pour la Course en ligne

Annexe 1 : Fiche d'intention

Merci de remplir cette fiche d'intention en utilisant le lien suivant :

<https://fr.surveymonkey.com/r/SFTGRWZ>

Nom :

Prénom :

Numéro de licence :

Discipline : Slalom
 Course en ligne
 Paracanoë

Souhaitez-vous baser votre préparation au sein d'un Pôle France pour la saison 2019/2020

Oui

NON

Si Non, quelle est votre stratégie de préparation :

Si oui :

Choix 1 :

- a) Nancy
- b) Cesson sévigné
- c) Pau - Toulouse : site de Toulouse
- d) Pau – Toulouse : site de Pau
- e) Vaires sur Marne : Antenne de St Laurent de Blangy
- f) Vaires sur Marne

Expliquez votre choix :

Quelle sera votre situation académique et/ou Professionnelle ?

Choix 2 :

- a) Nancy
- b) Cesson sévigné
- c) Pau - Toulouse : site de Toulouse
- d) Pau – Toulouse : site de Pau
- e) Vaires sur Marne : Antenne de St Laurent de Blangy
- f) Vaires sur Marne

Expliquez votre choix :

Quelle sera votre situation académique et/ou Professionnelle ?

Annexe 2 : Critères de mise en liste de sportifs de haut niveau

Les critères de performance pour intégrer les listes de sportifs de haut niveau ont été définis dans le respect de l'instruction aux DTN relative à l'élaboration du projet de performance fédéral pour la période 2017-2020, du 23 mai 2016 et son annexe 2.1.

Aujourd'hui, l'entrée en liste des SHN est caractérisée par l'exigence préalable d'un niveau de performance obtenu lors d'une compétition internationale de référence.

Ces critères de performance sont regroupés selon le classement suivant :

- Critères de performance pour intégrer les listes des disciplines olympiques et paralympiques que sont le Slalom, la Course en Ligne et le Paracanoë. Ce classement distingue les épreuves olympiques et paralympiques ;
- Critères de performance pour intégrer les listes des disciplines non-olympiques reconnues de haut niveau ministériel que sont la Descente, le Marathon et le Kayak-Polo ;
- Critères de mise en liste Espoir des disciplines olympiques, paralympiques et disciplines non olympiques reconnues de haut niveau ministériel.

Critères de performance pour intégrer les listes de sportifs de haut niveau des disciplines olympiques et paralympique Canoë-Kayak

Ces critères prennent en compte le résultat à la compétition internationale de référence.

Dans le tableau ci-dessous, les compétitions internationales de référence sont classées par ordre d'importance.

Les listes « Elite » et « Senior »

CRITERES D'ENTREE EN LISTE ELITE			
EPREUVES OLYMPIQUES et PARALYMPIQUE*		EPREUVES NON OLYMPIQUES	
Individuelle *		Individuelle *	Equipe**
JEUX OLYMPIQUES			
Classement	1 – 8		
CHAMPIONNATS DU MONDE			
Classement	1 – 8	1 – 3****	1 - 2****
CHAMPIONNATS D'EUROPE			
Classement	1 – 3		

CRITERES D'ENTREE EN LISTE SENIOR			
EPREUVES OLYMPIQUES et PARALYMPIQUE*		EPREUVES NON OLYMPIQUES	
Individuelle *		Individuelle *	Equipe**
JEUX OLYMPIQUES			
Classement	9 – 16		
CHAMPIONNATS DU MONDE		CHAMPIONNATS DU MONDE	
Classement	9 – 16	4 - 12****	3 - 8****
CHAMPIONNATS D'EUROPE		CHAMPIONNATS D'EUROPE	
Classement	4 – 8	1 - 4****	1 - 4****

La liste « Relève »

Les critères pour entrer en liste "Relève" sont définis par le DTN et validés au travers du projet de performance fédéral (PPF).

Ces critères sont construits en référence à une catégorie d'âge (les sportifs U23) et *a minima* à la participation aux compétitions internationales de référence, identifiées pour cette catégorie (Code du sport Art. R221-6).

CRITERES D'ENTREE EN LISTE RELEVE			
EPREUVES OLYMPIQUES et PARALYMPIQUE*		EPREUVES NON OLYMPIQUES****	
Individuelle *		Individuelle *	Equipe
JEUX OLYMPIQUES			
Classement	17 - 20		
CHAMPIONNATS DU MONDE SENIOR***		CHAMPIONNAT DU MONDE SENIOR***	
Classement	17 -40	13 - 24	
CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIOR***		CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIOR ***	
Classement	9 - 30	5 - 16	
MANCHE DE COUPE DU MONDE ***		MANCHE DE COUPE DU MONDE***	
Classement	1 - 50	1 - 16	
CHAMPIONNATS DU MONDE U18 & U23		CHAMPIONNATS DU MONDE U18 & U23	
Classement	1 - 24	1 - 16	1
CHAMPIONNATS D'EUROPE U18 & U23		CHAMPIONNATS D'EUROPE U18 & U23	
Classement	1 - 16	1 - 16	
HOPES 16 - 17 ans		HOPES 16 - 17 ans	
Classement	1 – 16	1 - 8	
FOJE 15 - 16 ans		FOJE 15 - 16 ans	
Classement	1 - 16	1 - 16	
JOJ		JOJ	
Classement		1 - 16	

LEGENDE

* Epreuve en solo ou double ou en équipage, se déroulant simultanément.

** Epreuve individuelle par équipe ou en relais.

*** Prise en compte de l'âge – Génération 2024/2028

**** Selon analyse de la performance intra et inter catégorielle